



03070953

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

 DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
 DE BRUXELLES

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription;

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

1. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ BEL TRADING

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société anonyme

1. Sièges (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Chaussée de Boondael, 276
1050 Ixelles

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ Bruxelles n° 610.824

3. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ BE 459.444.161

7. Objet de l'acte

▷ Transfert de siège social

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

Par décision de l'administrateur-délégué, le siège social est transféré à 1140 Evere, rue de Genève n° 119 - bte 61

Et ce, à partir du 16 juin 2003,

YANG Zhigang
Administrateur-délégué

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page